

## Broyeur BUGNOT BVN45

### Caractéristiques techniques

- Broyeur sur châssis routier
- Prérequis : véhicule tractant équipé d'une boule d'attelage
- Remorque routière 500 kg = permis B
- Dimensions : Longueur : 3m - Largeur : 1,50 m - Hauteur : 2 m. Poids 400 kg
- Diamètre de coupe des branchages : **de minimum 1 cm à 8 cm maximum**
- Au-dessous de 1 cm, utiliser la tondeuse à gazon pour broyer le petit branchage
- Système de coupe : 24 fléaux mobiles
- Système No stress : régulateur automatique de broyage
- Moteur 18 CV ou 23 CV en fonction du lieu de retrait
- Carburant SP95

### Infos pratiques

- Le broyeur est prêté avec le plein de carburant ; il devra donc être rendu « réservoir plein ».
- Les réparations découlant d'une erreur ou d'une mauvaise qualité de carburant sont à la charge de l'emprunteur.
- Aucune opération d'entretien ni de réparation ne doit être réalisée par l'emprunteur hormis le remplissage du réservoir à carburant.
- La trémie de chargement des branchages doit être fermée pendant le déplacement.
- Barre de commande du rouleau ameneur permettant de faire fonctionner le rouleau en marche avant, arrière ou stop.
- Goulotte d'éjection orientable
- Bouton d'arrêt d'urgence au-dessus de la trémie.
- Prise remorque 13 broches ou 7 broches. Adaptateur prêté au besoin
- Les branches sèches sont plus dures à broyer que les branches fraîchement coupées. La machine possède un régulateur automatique de broyage selon le volume et le diamètre des branches apportées dans la trémie. Veiller à ne pas charger plus que ce que le rythme de la machine supporte, au risque de l'abîmer.
- Ne pas toucher le boîtier RCT bleu ni le compteur d'heures
- Ne rien démonter, ne pas effectuer de réparations
- Ne pas laver le broyeur au jet d'eau
- N'introduire aucun corps étranger : cailloux, métaux, terre
- Laisser le broyeur se vider pendant quelques minutes avant de l'éteindre



## Équipements de protection

Une caisse d'accessoires contenant le manuel d'utilisation du broyeur, un antivol sur tête d'attelage, une paire de gants, une paire de lunettes de protection, un casque anti-bruit, est prêtée avec le broyeur.

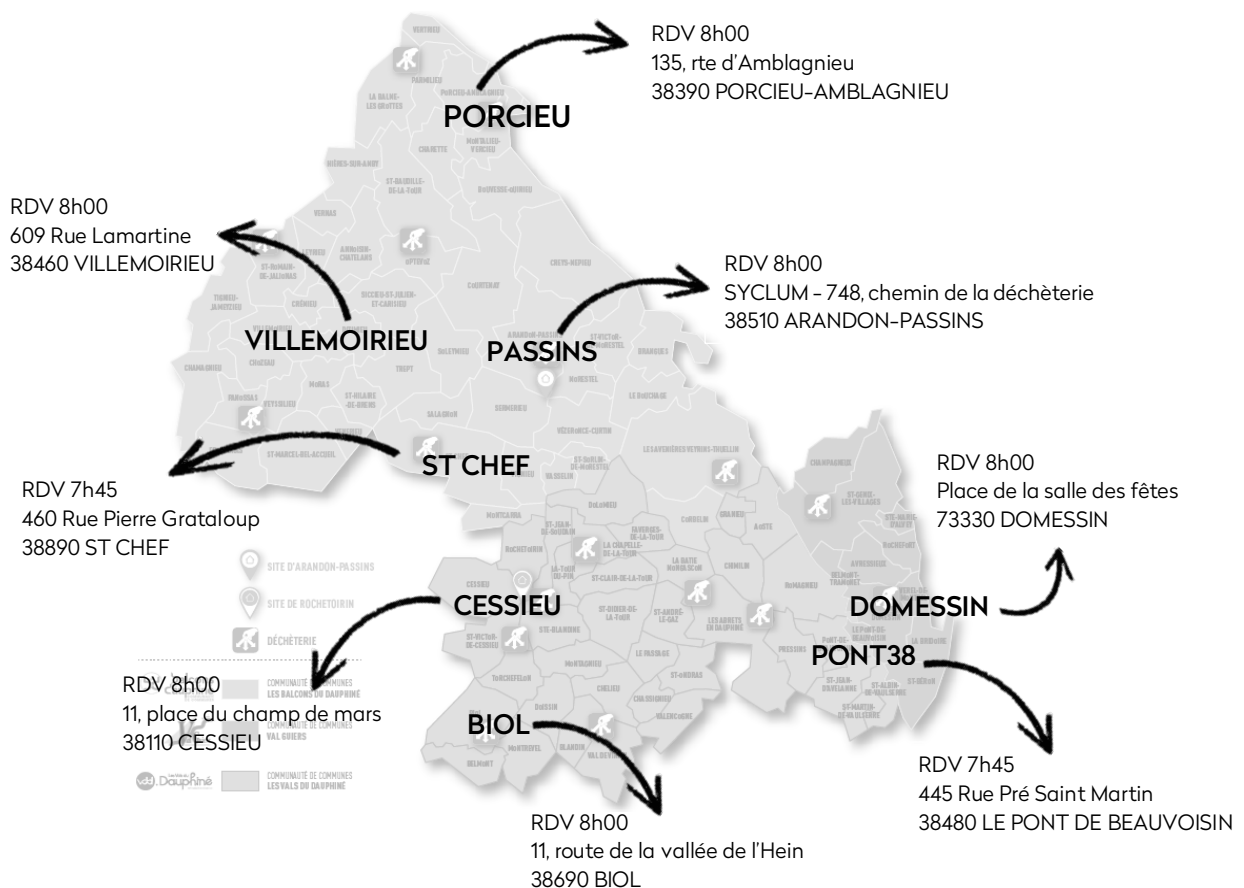
En cas de perte ou vol d'équipements entre deux prêts, SYCLUM ne pourra être tenu responsable d'accidents survenus lors de l'utilisation du broyeur, en raison de l'absence des équipements de sécurités adaptés.

## Lieux de rendez-vous et conditions de prêt

Les broyeurs sont stationnés à SYCLUM et dans des communes partenaires.

Ils sont à retirer à l'adresse, au jour et à l'heure convenus avec SYCLUM, avec un véhicule muni d'une boule d'attelage, un chèque de caution de 1000€ à l'ordre du trésor public. Une convention de prêt préremplie avec vos coordonnées, le nom de compagnie et le numéro de police de votre assurance responsabilité civile est à signer au retrait de la machine.

Réservable les lundi, mercredi, vendredi, pour deux jours continus maximum ou le week-end (du vendredi au lundi suivant)



**SYCLUM**

784 Chemin de la Déchèterie, 38510 Passins

Tél. : 04 74 80 10 14

